



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

Réservé
au
Moniteur
belge



23038097

03 MARS 2023

Pour le Greffier
Greffe

N° d'entreprise : **0445 818 730**

Nom

(en entier) : **LEAD UP & C°**

(en abrégé) :

Forme légale : **société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue du Rivage 165 - 5100 DAVE**

Objet de l'acte : Transfert du siège social

Extrait du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} mars 2023

l'Assemblée Générale prend la décision suivante :

1) Le siège social de la société est transféré à dater de ce jour à l'adresse ci-dessous

-Rue du Village 44 – 1370 LATHUY

Monsieur François GRAFE est chargé de procéder à la publication de la décision prise ci-avant.

L'ordre du jour étant clôturé , la séance est levée

François GRAFE
Actionnaire - administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/03/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).